



COMPTE RENDU

REUNION du CONSEIL d'ADMINISTRATION

du 3 juillet 2025 à 09 h 45
en mairie de Cholonge

Présents / Pouvoirs / Excusés -> cf. liste en annexe

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Points à l'ordre du jour

1	ACCUEIL ET VALIDATION DU CR DU CA DU 25 MARS 2025	4
2	VIE ASSOCIATIVE, GESTION DE L'ASSOCIATION	4
2.1	Composition de l'équipe technique	4
2.2	Budget prévisionnel 2025 et projets particuliers méritant l'attention du CA	4
2.2.1	Projets particuliers méritant l'attention du CA	5
2.3	Composition du CA de la FAI	6
2.4	Calendrier associatif	7
2.4.1	Journée des Alpagistes	7
2.4.2	Dates des prochains CA 2025	7
2.4.3	Définir le lieu et la date de la prochaine AG 2026 de la FAI	7
2.4.4	Dates des prochains CA 2026	7
3	SERVICES AUX ADHÉRENTS, PERSPECTIVES ET PROJETS	8
3.1	Retour sur les premiers échanges avec le Shift Project	8
3.2	Intervention du SDISS relative aux chantiers de brûlage dirigé en alpage	8
3.3	FEADER et crédits Régionaux	10
3.4	Suites à donner au tract diffusé par la CGT à l'entrée de l'AG 2025 de la FAI	10
3.5	Festival 2025 et 2026, perspectives de l'Année internationale 2026 dédiée au pastoralisme	10
4	QUESTIONS DIVERSES	11
4.1	Dermatose nodulaire bovine	11
4.2	Lettre à Madame la Préfète suite aux prédateurs sur les bovins	11



Extraits des délibérations, Conseil d'Administration du 3 juillet 2025

1 ACCUEIL ET VALIDATION DU CR DU CA DU 25 MARS 2025

Les Administrateurs valident le compte rendu du CA du 25 mars 2025.

2 VIE ASSOCIATIVE, GESTION DE L'ASSOCIATION

2.1 Composition de l'équipe technique

Le CA prend acte de la composition de l'équipe technique et de ses évolutions.

2.2 Budget prévisionnel 2025 et projets particuliers méritant l'attention du CA

2.2.1 Projets particuliers méritant l'attention du CA

Le CA prend connaissance de la liste des actions inscrites au budget prévisionnel et émergentes, et autorise le Président et l'équipe technique à engager les programmes et les demandes de financements afférentes.

2.3 Composition du CA de la FAI

Afin que les établissements de coopération intercommunale adhérents soient représentés au sein du CA, ce dernier coopte Madame Cyrille PLEYNET (élue à Grenoble Alpes Métropole) et Madame Régine MILLET (élue à la Communauté de Communes du Grésivaudan), dont les candidatures seront présentées lors de la prochaine Assemblée générale.

2.4 Calendrier associatif

2.4.1 Journée des Alpagistes

Le CA de la FAI confirme la tenue de la Journée des Alpagistes à la Morte, le 7 août 2025.

Un ordre du jour précis sera proposé, tenant compte de la sensibilité des débats en cours liés à la station de l'Alpe du Grand Serre ou à l'actualité des alpages.

2.4.2 Dates des prochains CA 2025

2.4.3 Définir le lieu et la date de la prochaine AG 2026 de la FAI

2.4.4 Dates des prochains CA 2026

Le CA fixe les dates pour les temps forts associatifs du second semestre 2025 et prévoit d'affiner le calendrier 2026 lors du CA de septembre 2025.

Les prochains CA se tiendront le 26 septembre matin et le 16 décembre après-midi.

La Commission Prospective le 28 novembre et la Commission des Améliorations pastorales le 16 décembre matin.

3 SERVICES AUX ADHÉRENTS, PERSPECTIVES ET PROJETS

3.1 Retour sur les premiers échanges avec le Shift Project

Le CA confirme les propositions de travail et d'ouverture. En lien avec les actions en cours dans le Trièves, il propose d'inviter la CC du Trièves à la partie du CA prospectif dédiée à ce thème sous réserve de l'accord de l'équipe du Shift Project.

3.2 Intervention du SDISS relative aux chantiers de brûlage dirigé en alpage

Le CA de la FAI mentionne que cette démarche d'utiliser le brûlage dirigé à la double fin de formation des équipes du SDISS et de débroussaillage ciblé en espace pastoral est très intéressante.

Le CA propose que la FAI se positionne comme apporteur de chantiers potentiels à proposer au SDISS.

Le CA souhaite que les porteurs de projets de chantier de débroussaillage par le brulage dirigé présentent leurs intentions aux PPT comme pour les autres dossiers de débroussaillage, afin d'engager les stratégies de concertation et de porter à connaissance.

Le CA s'accorde avec le SDISS sur l'intention de proposer 2 ou 3 chantiers tests à travailler ensemble cet été – automne 2025, avec une liste d'intentions à finaliser pour le 15 octobre, qui sera à instruire plus précisément et à chiffrer en vue des présentations devant les PPT concernés principalement en novembre et décembre 2025.

3.3 FEADER et crédits Régionaux

Le CA valide les propositions techniques de régulation des dossiers à présenter aux enveloppes Régionales et FEADER, qui sera à partager pour décision finale avec les porteurs de projets et de Plans Pastoraux Territoriaux.

3.4 Suites à donner au tract diffusé par la CGT à l'entrée de l'AG 2025 de la FAI

Le CA prend acte de ces démarches en cours, regrette que cet échange avec le SGT- CGT n'ait pas été plus riche sur le fond des conditions de travail.

3.5 Festival 2025 et 2026, perspectives de l'Année internationale 2026 dédiée au pastoralisme

Le CA prend note de ces organisations en cours pour l'édition 2025 et 2026, souhaite que la mobilisation de bénévoles soit engagée.

4 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Dermatoses nodulaires bovines

Le CA prend acte de ces éléments et reste mobilisé avec l'équipe technique pour organiser la saison et préparer la descente.

4.2 Lettre à Madame la Préfète suite aux prédateurs sur les bovins

En l'absence de réponse, le CA de la FAI demande qu'une relance de ce courrier soit faite pour ouvrir un espace d'échanges.

Compte rendu Conseil d'Administration du 3 juillet 2025 en mairie de Cholonge

1 ACCUEIL ET VALIDATION DU CR DU CA DU 25 MARS 2025

- **Accueil des participants**

Denis REBREYEND accueille les participants, et remercie la commune de Cholonge pour son accueil.

Il propose de prendre un temps en mémoire de Jean-Rémy Ougier, qui a toujours été très présent dans la vie de l'association, de manière régulière et sur le fond des dossiers.

Il souhaite également saluer la mémoire de Bruno Kramarczewski, maire de Cholonge décédé courant juin, qui s'est très investi sur sa commune et a toujours été force de proposition pour les alpagnes de la commune de Cholonge.

Il organise un tour de table de présentation afin que chacun puisse se connaître, et accueille Anaëlle Jacquin qui représente la Chambre d'Agriculture.

- **Validation du CR du CA de la FAI du 25 mars 2025**

Le Président demande aux participants s'ils ont reçu le CR du CA du 25/03/25 et s'ils ont des remarques à son propos.

Les Administrateurs valident le compte rendu du CA du 25 mars 2025.

2 VIE ASSOCIATIVE, GESTION DE L'ASSOCIATION

2.1 Composition de l'équipe technique

Rapporteur : Bruno CARAGUEL

Sophie DELASTRE est en congé maternité, remplacée par Mathilde MAUFRAIS sur la durée de son congé.

A noter également l'arrêt du stage d'ingénieur en cours, initialement prévu sur 6 mois, en lien avec la stagiaire et l'équipe pédagogique, en raison des difficultés rencontrées dans le cadre de son stage.

Le CA prend acte de la composition de l'équipe technique et de ses évolutions.

2.2 Budget prévisionnel 2025 et projets particuliers méritant l'attention du CA

Rapporteurs : Florent SALVI, Véronique BORDEL, Bruno CARAGUEL

Annexes : Charges et Produits 2025 prévisionnels

Concernant les charges prévisionnelles 2025, ce BP tient compte de la réduction du poste Stagiaires, liée à l'arrêt prématuré du stage.

Bruno CARAGUEL donne lecture et commente les produits prévisionnels 2025.

2.2.1 Projets particuliers méritant l'attention du CA

Rapporteur : Bruno CARAGUEL

Bruno CARAGUEL présente de manière approfondie les nouveaux projets notables, ou avec incidence nouvelle sur le budget prévisionnel, informations ou décisions relevant du CA :

- **Mieux protéger les zones pastorales sur SMVIC : Étude comparée de différents dispositifs de clôture**

Objectifs : Mieux comprendre les méthodes de travail et de gestion pastorale, les dynamiques collectives qui pourraient alimenter le PPT en projet. Commencer à constituer des collectifs d'éleveurs et les mobiliser.

Le projet vise à faire le bilan des matériels utilisés, de ce qui existe sur le terrain, de ce qui est éligible aux aides dont le plan loup ou ailleurs et d'alimenter en perspectives et chiffrages, voire la mise en œuvre du PPT à l'échelle de la SMVIC.

A terme (non financé dans ce projet), cela pourra déboucher sur des tests pour vérifier les adaptations aux milieux et leurs efficacités.

- **Analyse de vulnérabilité prédation sur le territoire métropolitain de GAM**

Le territoire Métropolitain contient beaucoup d'exploitations d'élevage sur les piémonts des massifs et dans les vallées. Elles sont vulnérables à la prédation et, du fait des contextes périurbains, en difficulté avec les déploiements de chiens de protection et autres dispositifs visant à les protéger des dégâts des loups.

En lien avec Grenoble Alpes Métropole, ce projet vise à mieux comprendre la prédation sur le territoire métropolitain, les éléments de vulnérabilité des exploitations et des systèmes pastoraux, les réponses techniques potentielles.

- **Analyse de vulnérabilité sur Belledonne en zone pastorale et périurbaine**

Avec un appui scientifique, de manière complémentaire à GAM et SMVIC, il s'agit de travailler sur les relations de prédation en zone périurbaine, dans ce cas avec l'appui d'un écologue.

A ce propos, Frédéric BAFFERT demande s'il est question des hybrides dans ces échanges, sachant que les hybrides seraient plus prolifiques, et constate que ce sujet est peu abordé, voire ne l'est plus.

Il est répondu qu'il sera difficile de faire part de ces choses en matière de prédation, que pour le moment il est important de se centrer sur les dégâts et l'organisation du travail rendue difficile.

- **Appel à projet DREAL dans le cadre du Programme de recherche du Plan National d'Action loup**

Une proposition de réponse est en cours de mise en place, elle viserait à évaluer les efficacités de colliers d'effarouchement, avec l'écologue Ricardo SIMON, et travailler sur la vulnérabilité des bovins.

- **Évaluation de l'opportunité d'une série de diagnostics pastoraux sur les Hauts de Chartreuse**

La Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse n'est pas dotée de diagnostics pastoraux ayant été conduits à leur terme, et ces données manquent dans la gestion des alpages et des programmations de travaux.

Il est proposé de travailler avec le PNR de Chartreuse, gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale des Hauts de Chartreuse, à la mise en place de ces diagnostics.

- **Conduite du programme Mon Expérience avec les Chiens de Protection en 2025**

Par absence de budget, la Fédération des Alpages n'assurera pas le travail conduit les années précédentes dans le cadre de MECPT. La question est de savoir comment faire vivre le projet dans le temps, en permettant aux communes et médiateurs d'accéder à l'information relative aux incidents et accidents.

Pour Florent SALVI, ce doit être ouvert si la DDT ne le fait pas. Pour Arnaud CHATTARD, l'échelon de médiation est nécessaire.

Il est proposé que la Fédération des Alpages reste en capacité d'avoir l'information et puisse la faire circuler, afin que chacun des intervenants puisse agir avec les meilleures informations. La FAI vérifie que le système de circulation de l'info soit opérationnel et assurera le relais, mais ne conduira pas les entretiens.

Le CA prend connaissance de la liste des actions inscrites au budget prévisionnel et émergentes, et autorise le Président et l'équipe technique à engager les programmes et les demandes de financements afférentes.

2.3 Composition du CA de la FAI

Ci-après la composition du CA au 2 juillet 2025.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

COLLÈGE DES MEMBRES ÉLUS au nombre de 27 maximum

- Tout membre du CA qui sans excuse n'a assisté à aucune réunion entre 2 AG peut être considéré comme démissionnaire

tiers	élection / renouvellement	NOM Prénom du Membre Élu		Circonstances actuelles	Fonction au Bureau de la FAI	Structure
3	2026	CHARRIERE	Vincent			SARL MOLIERE (LA)
3	2026	GIROUD	Didier			GP PLEynet
3	2026	JADIS	Quentin			GP ALPETTE DE CHAPAREILLAN
3	2026	NICOLAS	Pierre		Vice-Président	GP SENEPI
3	2026	PLANÇON	Laurent			GP COL DE L'HOMME
3	2026	REBREYEND	Denis		Président	GP GOBERT
3	2026	MARIE	Patrice			GP CHARBONNIER
3	2026	MILES	Angélique			GP VALBONNAIS / LES FAURES
3						
1	2029	CHATTARD	Arnaud		Vice-Président	Cne LAVALDENS
1	2029	OUGIER	Jean Rémy			Cne BESSE EN OISANS
1	2029	SALVI	Florent		Trésorier	GP MONT ST MURY
1	2029	SAUZE	Jean-Luc			GP COMBEAU
1	2029	SERRE	Jean Louis			Cne CHATEL EN TRIÈVES
1	2029	PICCA	Julien			GP ALPE DU PIN / SERVEILLE
1	2029	REBUFFET	Nicolas			GP PRÉ DE L'ARC
1						
1						
2	2032	ARGOUD	Daniel			Alpage LES OUDIS
2	2032	BAFFERT	Frédéric			Alpage CLARAN
2	2032	BOUVIER	Roland		Vice-Président	GP COL DU COQ
2	2032	DURAND	Guy		Vice-Président	GP LA SURE NAVE
2	2032	JACQUIN	René		Secrétaire	GP MONT FRAIS
2	2032	VIAL	Jean-Michel			GP GRESSE BAS DAUPHINE
2	2032	PERRIN	Gilda			Cne LA SALETTE FALLAVALUX
2	2032	DOLCI	Patrick	coopté CA 22 03 2024		AFP BESSE EN OISANS
2						

Conseil d'Administration de la FAI Membres de Droit

NOM Prénom	Fonction au Bureau FAI	Structure	Fonction dans la Structure
GORIEU François		DDT de l'Isère	M. le Directeur
DELRIEUX Jean Luc		DDPP de l'Isère	M. le Directeur
BOULON Régine		EPLEFPA COTE ST ANDRE (LA)	Mme la Directrice
LISZEWSKI Nadia		Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes	Mme la Cheffe du Service Forêt et Economie Rurale
BOSCH FRANCHINO Christine		CT Conseil Départemental de l'Isère 2	Mme la Cheffe du Service Agriculture et Forêt
GUILLON Marjorie		Office National des Forêts Agence	Mme la Directrice
CLAVEL Aurélien		Chambre d'Agriculture de l'Isère	M. le Président
SIMIAN Sébastien		GDS de l'Isère	M. le Président
COTTE Bruno		INRAE Centre Lyon-Grenoble Auvergne-	M. le Directeur des Services d'Appui
PACHOUD Thomas		Assoc des Bergères et Bergers en Alpagnes	M. le Président
GEROMIN Frédéric		Domaines skiables de France	M. le Délégué Section Isère-Drôme
NIER Joseph		GP SENEPI	Personnalité particulièrement qualifiée

Les candidatures de Mesdames Cyrille PLEynet et Régine MILLET sont proposées, afin de permettre aux intercommunalités d'être représentées en tant que telles.

Également, pour mémoire, en préparation de la prochaine Assemblée Générale, les statuts seront à retravailler afin que la FAI puisse être éligible au mécénat, en plus de points mineurs à travailler.
Le CA de septembre sera mobilisé à cette fin.

Afin que les établissements de coopération intercommunale adhérents soient représentés au sein du CA, ce dernier coopte Madame Cyrille PLEYNET (élue à Grenoble Alpes Métropole) et Madame Régine MILLET (élue à la Communauté de Communes du Grésivaudan), dont les candidatures seront présentées lors de la prochaine Assemblée générale.

2.4 Calendrier associatif

Rapporteurs : Denis REBREYEND, Christophe MOULIN

2.4.1 Journée des Alpagistes

La journée des alpagistes est prévue le 7 août à La Morte, en compagnie de Monsieur le maire de la Morte, Raymond Maslo ; des élus de la Communauté de Communes, des éleveurs du GP bovin de la Morte et du GP ovin de Brouffier.

Seront abordés les points suivants :

- Présentation de la gestion des deux territoires (Brouffier et La Grande Montagne par les responsables des GP), avec des éléments liés à la conduite pastorale, les MAEC, la prédation...
- La cohabitation avec les autres utilisateurs du territoire (chasseurs, tourisme...).
- Les difficultés de gestion des espaces montagnards par les petites communes de montagne (Mr le Maire + CC). Ces points permettront d'aborder les économies rurales, les relations au tourisme et les opportunités économiques qui lui sont liés, les travaux du pôle grenoblois des Espaces Valléens.
- La problématique de la prédation sur troupeau bovin, moins visible, difficile à anticiper, risques de dérochement...).

Le CA de la FAI confirme la tenue de la Journée des Alpagistes à la Morte, le 7 août 2025.

Un ordre du jour précis sera proposé, tenant compte de la sensibilité des débats en cours liés à la station de l'Alpe du Grand Serre ou à l'actualité des alpages.

2.4.2 Dates des prochains CA 2025

Afin de s'organiser dans les meilleures conditions, le CA propose de repérer les dates des RDV du second semestre 2025.

- CA de fin de saison : **vendredi 26 septembre** le matin
- CA Prospectif : **vendredi 28 novembre** de 9:30 à 16:00 environ, avec à l'ordre du jour :
 - une restitution des travaux du Shift Project,
 - une idée de débat sur la place des jeunes dans le monde pastoral, le renouvellement des agriculteurs éleveurs pastoraux.
- Commission Améliorations Pastorales **mardi 16 décembre** le matin
- CA de fin d'année : **mardi 16 décembre l'après-midi**, à la suite de la commission Améliorations Pastorales qui se tiendra le matin

2.4.3 Définir le lieu et la date de la prochaine AG 2026 de la FAI

Elle se tiendra en début de la prochaine mandature municipale, les intercommunalités n'auront pas mandaté leurs exécutifs.

Une proposition sera faite pour le CA de septembre.

2.4.4 Dates des prochains CA 2026

Il est nécessaire de fixer les dates des CA plus à l'avance. Le CA se donne comme objectif de fixer les dates des temps forts associatifs de 2026 lors du prochain CA de septembre, en partant de la date de l'Assemblée Générale 2026.

- CA d'arrêté des comptes en mars 2026 selon la date de l'AG
- CA de juin 2026
- CA de septembre 2026
- CA de décembre 2026

Le CA fixe les dates pour les temps forts associatifs du second semestre 2025 et prévoit d'affiner le calendrier 2026 lors du CA de septembre 2025.

Les prochains CA se tiendront le 26 septembre matin et le 16 décembre après-midi.

La Commission Prospective le 28 novembre et la Commission des Améliorations pastorales le 16 décembre matin.

3 SERVICES AUX ADHÉRENTS, PERSPECTIVES ET PROJETS

3.1 Retour sur les premiers échanges avec le Shift Project

Rapporteurs : Pierre NICOLAS et Bruno CARAGUEL

En lien avec le projet Décarbonalpes (qui s'achève) et le travail sur les sols (en cours, prise en considération des flux de carbone dans les économies agropastorales), il est convenu de travailler cette question des sols et des flux de carbone, des émissions de gaz à effet de serre par les activités agro-pastorales.

Des premiers contacts ont été engagés par Pierre NICOLAS, suivis d'échanges avec l'équipe technique du *Shift Project*, puis de la participation de Pierre NICOLAS et Bruno CARAGUEL aux *Univershifté* à Montpellier en juin 2025. Les ateliers suivis étaient les suivants :

- Agriculture
- Climat, crises : que se passe-t-il quand on ne peut plus s'adapter ? Cas des pays en développement
- Forêt et séquestration de carbone
- Atelier comment engager la population ?
- Comment nous préparer aux risques d'inondation et de submersion

Pierre NICOLAS fait également état des travaux avec la CC du Trièves sur les évolutions des pratiques agricoles (programme « *Quelle agriculture dans le Trièves en 2050 ?* »)

Il est proposé en termes de perspectives, au-delà des programmes de travail engagés, de :

- Lier les approches de la FAI et du *Shift Project* sur ces questions du sol et de la séquestration ;
- Inviter la CC du Trièves aux travaux du CA Prospectif où une intervention de l'équipe du *Shift Project* est en cours de montage.

Le CA confirme les propositions de travail et d'ouverture. En lien avec les actions en cours dans le Trièves, il propose d'inviter la CC du Trièves à la partie du CA prospectif dédiée à ce thème sous réserve de l'accord de l'équipe du Shift Project.

3.2 Intervention du SDISS relative aux chantiers de brûlage dirigé en alpage

Rapporteurs : Denis REBREYEND et Christophe MOULIN

Le SDISS a contacté la FAI avec les objectifs suivants :

- Intervenir en matière de Défense de la Forêt Contre les Incendies (DFCI) et dans le même temps procéder à des chantiers de débroussaillage ;
- Engager une démarche de collaboration avec la FAI, via la mise à disposition de compétences (1 responsable de chantier), localiser des lieux d'intervention et engager la réalisation de chantiers "tests" en alpage, et ce autant que possible dès la saison 2026.

L'objet de ce partenariat serait la création d'une cellule brûlage dirigé en Isère, avec le SDISS comme opérateur principal.

Pour mémoire, la FAI a déjà conduit ce genre de chantier, Christophe ayant un brevet de chef d'équipe de brûlage dirigé, avec une série de chantiers déjà réalisés depuis 20 ans. Il est rappelé que ces chantiers ont diminué du fait des difficultés liées à la pollution de l'air et des changements climatiques qui rendent les dates de chantier plus difficiles à prévoir et donc à organiser.

Le CA accueille Yoann MERLU, chargé de la prévention, responsable départemental feu de forêt au SDISS Isère et Clément ORTEGA, adjoint au chef de caserne de St Martin d'Hères.

Denis REBREYEND leur donne la parole.

En 2022, en contexte de grosse sécheresse et dans le cadre d'un gros feu sur La Buisse, avec de fortes difficultés pour le contenir, il a été décidé par le SDISS de mobiliser le feu tactique. Cela permet de maîtriser le feu, en limitant les consommations d'eau et en réduisant la puissance du feu. Sur Voreppe, les résultats ont été très bons. Ces feux tactiques sont très utilisés dans le sud, et des extensions de ces pratiques dans d'autres départements sont en cours.

Le souhait est de former des cadres du SDISS au feu tactique, et pour cela, il faut engager des stratégies de brûlage dirigé. Il est prévu 7 années de formation. En mars 2025, 4 personnes ont été formées au brûlage dirigé 1^{er} niveau (sur 3). Ce 1^{er} niveau vise à acquérir l'utilisation de la torche, à comprendre l'aérodynamique et la pente.

Sur le département de l'Isère, le constat est que la FAI est l'un des acteurs majeurs pour trouver des chantiers et les flécher. L'ONF et la DDT participent au tour de table. Ce qui est recherché est un profil « d'apporteur d'affaires », afin de faire monter en compétence les équipes de pompiers, et que les feux conduits contribuent aux attendus de gestion des ressources et des écosystèmes pastoraux.

Christophe MOULIN fait état des actions engagées en Isère : Le sud Isère est éligible à ce type de pratique, les principales restrictions étant sur la qualité de l'air.

Les éleveurs sont demandeurs de chantiers, particulièrement sur des sites difficiles d'accès pour des interventions mécaniques. Christophe MOULIN relate qu'en plus de sa formation de chef de chantier de brûlage dirigé, Patrice SIBUT, l'actuel Directeur de la FDCI, a également suivi cette formation. Il en résulte un minimum d'habitude partagée du feu en Isère.

Christophe MOULIN rappelle qu'il y a eu une 20^{aine} de chantiers de brûlage dirigé réalisés en Isère. Chaque chantier était conduit en partenariat avec le SDISS et l'INRA d'Avignon.

Les difficultés actuelles sont l'absence de froid et les périodes combinant sol gelé et végétations sèches, qui sont favorables au brûlage et au faible impact. L'autre difficulté est de mobiliser des personnes formées.

Selon Christophe MOULIN, les demandes existent toujours et la FAI est intéressée pour ne pas perdre les compétences et la pratique. Les problématiques d'impact des feux sur la végétation et les sols demeurent et doivent être des points de vigilance majeurs, ainsi que les impacts sur la qualité de l'air.

Bruno CARAGUEL souligne l'importance de ne pas décapitaliser les capacités agronomiques des sols d'alpage et de ne pas engager des déstockages massifs et inappropriés du carbone dans les sols.

Yoann MERLU souligne que l'appropriation par les acteurs locaux est a priori bonne, que les pompiers plus aguerris du sud seront là pour former et participer. Il rappelle les engagements de l'ONF et de la DDT dans ce projet.

Sur les questions atmosphériques, Clément ORTEGA souligne que le PPA de Grenoble n'est pas en cours de révision, et que les zones Oisans, Matheysine et Chartreuse permettent les feux.

La cellule de brûlage dirigé n'est pas encore créée au niveau administratif, et une démarche interservices est recherchée. La FAI serait donc positionnée dans ce contexte en apporteur d'affaires. Il est proposé que les chantiers apportés soient présentés devant cette cellule, qui mettra en œuvre les éléments opérationnels et de sécurité nécessaires.

Sur ces bases, l'équipe de brûlage dirigé fera les visites d'organisation et la mise à feu.

Clément ORTEGA rappelle le code forestier qui stipule que seul le propriétaire foncier a le droit de brûlage, et donc endosse la responsabilité. Les démarches de cadrage sont en cours. La relation aux maires va être également engagée.

Denis REBREYEND rappelle que les maires seront toujours associés aux démarches.

Bruno CARAGUEL rappelle les schémas de décisions des Plans Pastoraux Territoriaux, et que ces interventions de débroussaillages sont déjà présentées.

Christophe MOULIN rappelle les chaînes de décisions qui vont s'imposer à nous dans un premier temps :

- Identification des chantiers
- Devis de réalisation, recherche de financements
- Évaluation et montage de l'encadrement de ces chantiers

Méthode projetée :

- La FAI vérifie que les brûlages dirigés soient toujours éligibles à la Région + FEADER ;
- Repérage des chantiers potentiels avec éléments économiques et plans de financement, intégration des partenaires ;
- Passage en Comité de Pilotage des PPT avec la présence des pompiers.

Les conditions et le modèle économique sont à préciser.

Calendrier :

- Christophe MOULIN repère des chantiers en 2025, avec visites partagées avec le SDISS ;
- Le SDISS monte sa cellule dans le courant du 2^{ème} semestre 25 ;
- Montages techniques et budgétaires par FAI et SDISS courant octobre ;
- Présentations devant les CoPil PPT concernés.

Le CA de la FAI mentionne que cette démarche d'utiliser le brûlage dirigé à la double fin de formation des équipes du SDISS et de débroussaillage ciblé en espace pastoral est très intéressante.

Le CA propose que la FAI se positionne comme apporteur de chantiers potentiels à proposer au SDISS.

Le CA souhaite que les porteurs de projets de chantier de débroussaillage par le brûlage dirigé présentent leurs intentions aux PPT comme pour les autres dossiers de débroussaillage, afin d'engager les stratégies de concertation et de porter à connaissance.

Le CA s'accorde avec le SDISS sur l'intention de proposer 2 ou 3 chantiers tests à travailler ensemble cet été – automne 2025, avec une liste d'intentions à finaliser pour le 15 octobre, qui sera à instruire plus précisément et à chiffrer en vue des présentations devant les PPT concernés principalement en novembre et décembre 2025.

3.3 FEADER et crédits Régionaux

Rapporteurs : Denis REBREYEND et Christophe MOULIN

Christophe MOULIN fait état de la trentaine de dossiers de la programmation 2025. L'intégralité des dossiers a été déposée en février, dont une partie a été présentée au premier CoSel 2025, le reste le sera au second CoSel.

La seconde série de dossiers est donc à réguler.

La proposition de la Région est de procéder à la réduction de taux (-10% d'aide) pour le CoSel 2 et/ou de reporter vers 2026 en prévision du CoSel 2, afin de rentrer dans les enveloppes proposées par la Région.

LA FAI prend l'attache des territoires et maitres d'ouvrage pour poursuivre les stratégies de régulation.

Le CA valide les propositions techniques de régulation des dossiers à présenter aux enveloppes Régionales et FEADER, qui sera à partager pour décision finale avec les porteurs de projets et de Plans Pastoraux Territoriaux.

3.4 Suites à donner au tract diffusé par la CGT à l'entrée de l'AG 2025 de la FAI

Rapporteurs : Denis REBREYEND, Pierre NICOLAS et Bruno CARAGUEL

La CGT a été rencontrée par Denis REBREYEND, Pierre NICOLAS, et Julie BARDOUX.

Le résultat est que la réunion a été peu productive, les explications attendues quant aux dysfonctionnements décriés sur les estives n'ont pas été données, les échanges sont restés faibles. Il a même été évoqué que ce tract « était un document de communication ».

Le CA prend acte de ces démarches en cours, regrette que cet échange avec le SGT- CGT n'ait pas été plus riche sur le fond des conditions de travail.

3.5 Festival 2025 et 2026, perspectives de l'Année internationale 2026 dédiée au pastoralisme

Rapporteurs : Denis REBREYEND et Bruno CARAGUEL

En 2026, la ville de Grenoble ne remettra pas en principe la place Victor Hugo à disposition du festival ; on n'aura plus accès au Cinéma Le Club qui sera en grands travaux.

Bruno CARAGUEL informe le CA qu'un projet avec la Ville et la Métro pourrait voir le jour pour 2026, comprenant un calendrier d'événementiels à l'occasion de l'Année internationale du Pastoralisme. Ces temps pourraient être structurés autour de la transhumance urbaine, d'un événement en alpage et du festival.

Denis REBREYEND fait appel au bénévolat des adhérents de la FAI.

A ce propos, le CA demande que soit monté un calendrier des bénévoles, à faire circuler par mail et le plus tôt possible.

Le CA prend note de ces organisations en cours pour l'édition 2025 et 2026, souhaite que la mobilisation de bénévoles soit engagée.

4 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Dermatose nodulaire bovine

Rapporteurs : Pierre NICOLAS, Denis REBREYEND et Bruno CARAGUEL

Un foyer de "Dermatose Nodulaire Contagieuse Bovine", maladie agressive en Savoie / cat A vient de voir le jour, avec des mesures de réaction très dures pilotées par les services de l'État, à savoir l'éradication immédiate des animaux symptomatiques, la régulation de tous les mouvements.

La partie nord de l'Isère est actuellement concernée par la surveillance.

A savoir :

- Transmission du virus par des mouches piqueuses (Taons)/ peau croutes (pendant 40jrs), salive, jetage nasal, lait, semences ;
- Maladie de catégorie A : maladie normalement absente de l'Union européenne = Éradication immédiate ;
- Symptômes : fièvre nodules sous la peau / 15 jours à 1 mois d'incubation ;
- Pas de déplacement des animaux et pas de vente de produit laitier cru, les mesures à prendre vont encore évoluer, cette mesure s'assouplissant dans les Savoie ;
- Zone géographique ciblée Belledonne nord et Chartreuse Nord.

<https://agriculture.gouv.fr/un-foyer-de-dermatose-nodulaire-confirme-dans-un-elevage-bovin-en-savoie>

https://www.fao.org/fileadmin/user_upload/remesa/library/BSV_2_2016_LSD.pdf

<https://agriculture.gouv.fr/maladies-animales>

Le CA prend acte de ces éléments et reste mobilisé avec l'équipe technique pour organiser la saison et préparer la descente.

4.2 Lettre à Madame la Préfète suite aux prédateurs sur les bovins

Plusieurs troupeaux au Senepy et à la Morte ont été dispersés par des attaques de loup, avec des animaux morts dérochés, blessés, d'autres errant dans les bois, avec des pertes de domestication significatives.

Une lettre a été adressée à Mme la Préfète en ce sens, elle est à ce jour sans réponse.

En l'absence de réponse, le CA de la FAI demande qu'une relance de ce courrier soit faite pour ouvrir un espace d'échanges.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 13:30.

Budget Prévisionnel 2025

	subventions	autres produits	montant total financement	montant mobilisable en 2025	charges externes directement en lien
Produits					
Conv° CDI axe 1 / MSA	707	7 500	8 207	8 207	500
Conv° CDI axe 1 2 5	86 693	29 850	116 543	111 543	39 000
Conv° CDI axe 3	30 000	550	30 550	29 367	2 108
Conv° CDI axe 4	5 745		5 745	4 909	
Conv° CDI axe 4 AAP Biodiversité	11 760		11 760	11 760	
Conv° CDI axe 6 PAEC MAEC	17 203		17 203	17 203	
Conv° CDI axe 6.3 AFP	3 357		3 357	3 357	
Conv° CIMA	23 480		23 480	23 480	
Conv° CIMA EmploiPasto	6 120		6 120	6 120	
Conv° CIMA EV Alpes	6 480		6 480		
Conv° CIMA EV BassinGre	3 600		3 600		
Conv° CIMA Reliquat n-1	13 738		13 738	13 738	3 000
Conv° CR AuRA	34 909	308	35 216	35 216	
Conventions Pluriannuelles	243 791	38 208	281 999	264 899	44 608
ADEME	4 070		4 070	3 000	
CAS DAR	2 628		2 628	2 628	
CIMA Divers	3 035		3 035	3 035	
CR AuRA Divers	12 107		12 107	11 211	4 200
DREAL / DDT Mon Expé CPT	0		0		
DREAL / DDT Prédation	8 000		8 000	8 000	
FESTIVAL	23 000	4 200	27 200	24 000	16 000
OFB	11 737		11 737	7 042	
Subventions Ponctuelles	64 577	4 200	68 777	58 916	20 200
AMO Bilans PPT		615	615	615	
AMO Candidatures PPT		24 139	24 139	19 000	
AMO Territoires Pastoraux		28 140	28 140	28 140	
AMO Territoires Pastoraux		52 894	52 894	47 755	
Appuis Techniques Divers		4 920	4 920	4 920	
Assistances à Membres		60 000	60 000	55 000	
Appuis Techniques		64 920	64 920	59 920	
Divers		1 823	1 823	1 823	900
Prestations de Formation		1 823	1 823	1 823	900
Divers		47 049	47 049	47 049	
Etudes Diagnostics		47 049	47 049	47 049	
Divers		60 684	60 684	46 639	3 852
INRAE		40 800	40 800	40 800	
Prestations Diverses		101 484	101 484	87 439	3 852
Cotisations Adhérents		103 000	103 000	101 000	1 500
Autres Produits		103 000	103 000	101 000	1 500
TOTAL GENERAL	308 368	413 577	721 945	668 801	71 060

Charges	Mtt Total	Mtt Mobilisable
Achats D'études Et Prestations De Services	24 652	24 652
Achats Non Stockés De Fournitures	14 808	14 808
Achats Groupés	39 000	39 000
ACHATS	78 460	78 460
Locations	17 800	17 800
Entretien Et Réparation	11 000	11 000
Primes D'assurance	4 700	4 700
Divers	1 700	1 700
SERVICES EXTERIEURS	35 200	35 200
Honoraires Et Intermédiaires	10 000	10 000
Publicite Communication Relations Publiques	1 000	1 000
Déplacements, Missions Et Réceptions	20 500	20 500
Frais Postaux Et Telecommunications	7 500	7 500
Services Bancaires Et Assimilés	1 500	1 500
Divers	2 220	2 220
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	42 720	42 720
Taxe Sur Les Salaires	13 000	13 000
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	13 000	13 000
Rémunérations Du Personnel	500 582	500 582
CHARGES DE PERSONNEL	500 582	500 582
Dotations Aux Amortissements	6 600	6 600
Dotations Aux Provisions	20 500	20 500
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	27 100	27 100
TOTAL GENERAL	697 062	697 062



Participation au Conseil d'Administration de la FAI
en date du 3 juillet 2025 à Cholonge

NOM Prénom	Fonction	Structure	Représenté par	Présent	Pouvoir	Excusé	Droit de Vote	Fonction au Bureau FAI
Collège des Membres Actifs (élus) : 22							● Oui ● Non	
DOLCI Patrick	Président	AFP BESSE EN OISANS		☐	☐	X		
ARGOUD Daniel	Propriétaire Foncier	ARGOUD Daniel		☐	☐	☐		
CHATTARD Arnaud	Maire	Cne LAVALDENS		X	☐	☐	1	Vice-Président
PERRIN Gilda	Maire	Cne SALETTE FALLAUAUX (LA)		☐	☐	☐		
MARIE Patrice	Berger	EARL DOMAINE LE GRAND PRE		☐	☐	☐		
BAFFERT Frédéric		GAEC LA FERME DU GRAND BOIS		X	☐	☐	1	
PICCA Julien	Président	GP ALPE DU PIN		☐	☐	X		
JADIS Quentin		GP ALPETTE DE CHAPAREILLAN		☐	X	☐	1	
SERRE Jean Louis		GP BACHILIANNE		X	☐	☐	1	
PLANÇON Laurent	Président	GP COL DE L'HOMME		☐	☐	☐		
BOUVIER Roland	Trésorier	GP COL DU COQ		☐	X	☐	1	Vice-Président
SAUZE Jean Luc		GP COMBEAU		☐	☐	☐		
REBREYEND Denis	Président	GP GOBERT		X	☐	☐	1	Président
VIAL Jean-Michel	Président	GP GRESSE BAS DAUPHINE		☐	☐	☐		
JACQUIN René	Président	GP MONT FRAIS		☐	☐	☐		Secrétaire
SALVI Florent	Président	GP MONT ST MURY		X	☐	☐	1	Trésorier
GIROUD Didier	Président	GP PLEYNET		☐	☐	☐		
REBUFFET Nicolas	Président	GP PRE DE L'ARC		☐	☐	☐		
NICOLAS Pierre	Président	GP SENEPI		X	☐	☐	1	Vice-Président
DURAND Guy		GP SURE NAVE (LA)		☐	☐	☐		Vice-Président
MILESI Angélique	Adhérente	GP VALBONNAIS		☐	☐	☐		
CHARRIERE Vincent		SARL MOLIERE (LA)		☐	X	☐	1	
Membres cooptés : 1							● Oui ● Non	
MILLET Régine	Vice Présidente - Montagnes	ComCnes Grésivaudan (Le)		X	☐	☐	1	
Collège des Membres de Droit : 12							● Oui ● Non	
PACHOUD Thomas	Président	Assoc des Bergères et Bergers en Alpes et Systèmes		☐	☐	☐		
CLAVEL Aurélien	Président	Chambre d'Agriculture de l'Isère	Anaëlle JACQUIN	X	☐	☐	1	
LISZEWSKI Nadia	Cheffe de Service Forêt et	Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes		☐	☐	☐		
BOSCH FRANCHINO Christine	Directrice de la DAT	CT Conseil Départemental de l'Isère 2	Patrick PRUDHOMME	☐	☐	X		
DELRIEUX Jean Luc	Directeur	DDPP de l'Isère	Françoise HUGON	☐	☐	X		
GORIEU François	Directeur	DDT de l'Isère		☐	☐	☐		
GEROMIN Frédéric	Délégué	Domaines skiables de France	Jean HIRIGOYEN	☐	X	☐	1	
BOULON Régine	Directrice	EPLEFPA COTE ST ANDRE (LA)		☐	☐	☐		
SIMIAN Sébastien	Président	GDS de l'Isère	Eloïse CATTET	☐	☐	X		
NIER Joseph		GP SENEPI		X	☐	☐	1	
COTTE Bruno	Directeur des Services	INRAE Centre Lyon-Grenoble Auvergne-Rhône-Alpes	Emilie CROUZAT	☐	X	☐	1	
GUILLON Marjorie	Directrice	Office National des Forêts Agence Départementale		☐	☐	☐		
Collège des Membres Consultatifs : 19							● Oui ● Non	
REY Stefany	Présidente	AAC		☐	☐	☐		
ABBA Audrey	Présidente	Assoc ADABEL		☐	☐	☐		
HUSTACHE Laurent	Président	Assoc APAO (Association pour la promotion de l'agriculture		☐	☐	☐		
BASSET Michel	Président	Assoc CEN ISERE - AVENIR		☐	☐	☐		
CHARRON Guy	Président	Assoc Départementale des Communes Forestières de l'Isère		☐	☐	☐		
CHENAVIER Danielle	Présidente	Assoc Fédération des Chasseurs de l'Isère		☐	☐	☐		
CARAGUEL Bruno	Président	Assoc Française de Pastoralisme (AFP)		☐	☐	☐		
FAVRÉ Christine	Co-Présidente	Assoc SITADEL		☐	☐	☐		
REYMOND Julien	Co-Président	Assoc SITADEL		☐	☐	☐		
	Président	Association Nationale des Élus de la Montagne		☐	☐	☐		
TRAUB Nicolas	Directeur	Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)		☐	☐	☐		
SUSZYLO Christophe	Président	Isère Attractivité		☐	☐	☐		
BARTHELEMY Cédric	Président	Maison des Alpes de Besse en Oisans		☐	☐	☐		
COGNE Olivier	Directeur	MUSÉE DAUPHINOIS		☐	☐	☐		
MURGIA Arnaud	Président	Parc National des Ecrins PNE		☐	☐	☐		
LAILY Bruno	Chef de service	RTM de Grenoble		☐	☐	☐		
COCOZZA Dorothée	Directrice Départementale	SAFER 38		☐	☐	X		
ESCARON Dominique	Président	SM Parc Naturel Régional de Chartreuse PNRC		☐	☐	☐		
ADENOT Jacques	Président	SM Parc Naturel Régional du Vercors PNRV	Agnès TREGRET	X	☐	☐		
Membres d'Honneur de l'Association : 7							● Oui ● Non	
	Président	Association des Maires et Adjoints de l'Isère		☐	☐	☐		
HABFAST Claus	Conseiller Municipal délégué	Cne GRENOBLE - La Mairie		☐	☐	☐		
PIOLLE Eric	Maire	Cne GRENOBLE - La Mairie		☐	☐	☐		
AMRANE Olivier	Vice Président - Agriculture	Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes		☐	☐	☐		
PANNEKOUCKE Fabrice	Président	Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes		☐	☐	☐		
BARBIER Jean-Pierre	Président	CT Conseil Départemental de l'Isère 1		☐	☐	☐		
MADINIER Cyrille	Vice Président - Ruralité,	CT Conseil Départemental de l'Isère 1		☐	☐	X		
Membres de l'Equipe Technique : 3							● Oui ● Non	
BORDEL Véronique		Assoc Fédération des Alpes de l'Isère		X	☐	☐		
CARAGUEL Bruno		Assoc Fédération des Alpes de l'Isère		X	☐	☐		
MOULIN Christophe		Assoc Fédération des Alpes de l'Isère		X	☐	☐		
Invités : 1							● Oui ● Non	
ORTEGA Clément	Adjoint au chef de caserne de	SDIS Service Départemental d'Incendie et de Secours Isère		X	☐	☐		
Nombre de membres votants : 35				Quorum à 1/3 soit : 12 membres		Nombre de voix : 14		Quorum atteint